

Conseil d'administration

Séance du 24 mars 2025, sous la présidence de M. Alain BEZIRARD

Présents :

M. Jean-Philippe ANDRIES, *en visio*
M. Alain BEZIRARD, *en visio*
M. Michel BORREWATER, *en visio*
M. Alain CAMBIEN, *en visio*
Mme Françoise GOUBE, *en visio*
M. Christophe GRAS

Excusés :

Mme Charlotte BRUN, *pouvoir donné à M. Alain BEZIRARD*
M. Alexandre GARCIN
M. Alexis HOuset
Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX
M. Julien PILETTE

Délibération n°25.04

Objet : Adhésion à la Centrale d'achats Cap Territoires

Adoptée à l'unanimité

Sourcéo – Adhésion à la Centrale d'achats Cap Territoires
--

CAP Territoires est une centrale d'achat public créée en 2009 et intervenant sur la moitié Nord de la France : les régions Hauts de France, Normandie, Ile de France et Grand Est. Elle couvre les domaines des services généraux, techniques, des denrées alimentaires et des prestations, pour un chiffre d'affaires d'environ 80 000 000 EUR desservant 1 500 adhérents.

Cette centrale d'achats se distingue par sa souplesse, l'adhésion est gratuite (l'amortissement de leurs frais de consultation est intégré aux prix de leurs divers marchés). La MEL y recourt.

Hors marchés passés en propre (principalement sur le cœur de métier), lorsque les groupements de commandes ou la CAM ne peuvent satisfaire les besoins de Sourcéo, Cap Territoires représente une alternative à l'UGAP intéressante, notamment en informatique.

En conséquence, il vous est proposé d'adhérer à la Centrale d'achats Cap Territoires en autorisant le directeur à signer la convention présentée en **annexe**.